

COMMUNIQUE DE PRESSE

Coronavirus : premiers résultats des dépistages en cours au Cap d'Agde

Le virus COVID-19 circule activement dans le département de l'Hérault, qui vient d'être classé en niveau élevé de vulnérabilité avec une incidence de 51,1 cas pour 100 000 habitants. Les mesures de prévention sont renforcées, en priorité dans les zones les plus fréquentées et celles où des cas positifs sont confirmés. Un renforcement de ces mesures de prévention et de dépistage est notamment mis en œuvre au Cap d'Agde.

A la suite du signalement de premiers cas de COVID-19 dans la station balnéaire du Cap d'Agde, des opérations de prévention et de dépistage sont actuellement organisées sur place pour proposer aux vacanciers et aux habitants de bénéficier de tests de dépistage COVID-19, qui sont gratuits et sans prescription médicale.

Cette campagne vise à repérer le plus rapidement possible les cas confirmés pour les isoler et casser les chaînes de transmission. Le préfet de l'Hérault et le Directeur général de l'ARS remercient la ville d'Agde ainsi que les services qui sont fortement mobilisés pour cette campagne de dépistage, notamment ceux du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault et du CHU de Montpellier.

Premiers résultats préoccupants

Au total à ce jour, près de 500 personnes se sont présentées lors des opérations de dépistage menées au Cap d'Agde lundi 17/08 (212 participants) et mercredi 19/08 (278 participants). Parmi les 174 premiers résultats d'analyses biologiques reçus à cette heure, 33 cas ont été déclarés positifs. A ces premiers résultats de dépistage sur place s'ajoute une cinquantaine de signalements de cas positifs concernant des personnes qui ont été testées positives après leur retour à domicile, et à l'issue d'un séjour dans la station balnéaire du Cap d'Agde.

Les personnes déclarées positives au COVID-19 ont reçu des consignes de prévention, de respect absolu des gestes barrières et d'isolement. Leur état clinique ne présentant pas de signe de gravité, celles qui le souhaitent peuvent regagner leur domicile avec leur véhicule personnel (à l'exception de tout transport en commun). Toutes sont invitées à un suivi régulier auprès de leur médecin traitant.

Renforcement des mesures de prévention

Dès hier, en concertation avec les élus locaux, des mesures renforcées ont été annoncées par le Préfet de l'Hérault pour protéger les vacanciers et la population locale. Le port du masque est désormais obligatoire sur l'ensemble des espaces publics de la commune d'Agde, des quartiers du Cap d'Agde, du Grau d'Agde et de la Tamarissière, et des communes voisines de Marseillan, Vias et Portiragnes. Les rassemblements de plus de 10 personnes sur l'espace public sont interdits. Les bars et des restaurants ferment désormais à 1 heure du matin.

Comme annoncé précédemment, une nouvelle opération de dépistage est organisée au Cap d'Agde dès demain vendredi 21/08 à partir de 9h (Avenue du Bagnas). Les résultats de ces tests seront communiqués en début de semaine prochaine. Ces opérations de dépistage seront reconduites si besoin pour répondre aux attentes de la population locale. Un appel à la plus grande vigilance est lancé à toute la population présente actuellement dans l'Hérault pour un respect strict des gestes barrières en toutes circonstances.